



VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉCISION N° 2023-367

Objet : Abrogation de la décision n°2023-228 en date du 15 mai 2023 relative à une convention de formation avec CECYS, pour une action de formation intitulée : « CACES R486 Cat B initial-inter »

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des relations entre le public et l'administration,

VU le code de la Commande Publique et notamment ses articles R2122-1 à 2122-11

VU la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision n°2023-228 en date du 15 mai 2023 relative à la convention de formation avec CECYS, pour une action de formation intitulée : « R486 Cat B initial-inter »

CONSIDÉRANT que la décision n°2023-228 doit être abrogée à cause de l'indisponibilité de l'intervenant sur la session prévue du 13 au 15 juin 2023,

DÉCIDE

Article 1 : D'abroger la décision n°2023-228 en date du 15 mai 2023 relative à une convention de formation avec CECYS, pour une action de formation intitulée : « R486 Cat B initial-inter ».

Article 2 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 07/09/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20230907-DEC_2023_367-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2023

Acte affiché du 12/09/2023 au 13/11/2023

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr